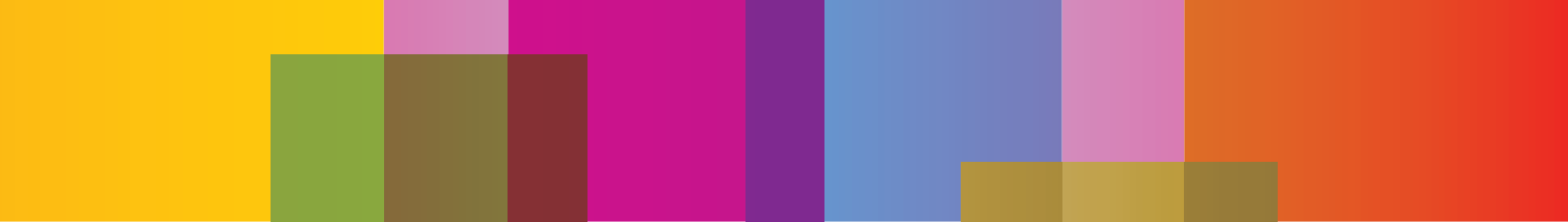


Parlement européen - Bruxelles 8 novembre 2011

SOLIDARITÉ AVEC LES PAYS TIERS : QUELLES PERSPECTIVES POUR LE VOLONTARIAT EUROPÉEN ?





Dans le cadre de **l'Année européenne du bénévolat et du volontariat**, France Volontaires, le CLONG Volontariat et la GIZ, ont co-organisé le 8 novembre 2011 au Parlement européen à Bruxelles, une conférence-débat sur la question des volontariats de solidarité internationale.

Comment l'Europe peut-elle jouer un rôle moteur pour aider les organismes d'envoi et d'accueil de volontaires à offrir des possibilités adaptées à diverses catégories sociales, à trouver de nouvelles ressources humaines et à démocratiser l'engagement dans la solidarité et l'accès aux métiers de la coopération ? Comment peut-elle faciliter des échanges croisés, des partenariats plus équilibrés entre volontaires de différentes régions du monde ?

Cette journée a été une mobilisation réelle, des échanges riches de sens, des perspectives encourageantes... au bout d'un long chemin.

● DES PARTICIPANTS ● VOLONTAIRES ● ET ENGAGÉS



« Le volontariat, via ses valeurs de solidarité, est une ou la solution de sortie de crise. »

Mme Karima Delli, députée européenne

Près de **200 personnes**, ainsi qu'une **vingtaine d'intervenants**, représentant plus de 25 nationalités, ont contribué au succès de cet événement : représentants d'associations de divers pays, dans et en dehors de l'UE (acteurs du volontariat, de la solidarité internationale, de la jeunesse), acteurs institutionnels des États membres et de l'UE (Commission et Parlement), volontaires. Après les discours d'ouverture de Mme Karima Delli, eurodéputée, Europe-Ecologie Les Verts, de M. Jacques Godfrain, Président de France Volontaires, ancien Ministre de la Coopération et de M. Martijn Pakker, Directeur du Centre Européen du Volontariat, animateur de la journée, la question des **enjeux** des différents volontariats internationaux en Europe a été abordée.

L'après-midi, après une très fidèle synthèse des débats de la matinée par Mme Suzanne Gentges (GIZ), les principaux dispositifs européens de volontariat, ont été présentés (Programme Européen Jeunesse en Action dont le SVE). La dernière séance de l'après-midi a permis de recueillir les **réactions** et **propositions** de quelques eurodéputés : Mme Marian Harkin (ALDE), Mme Michèle Striffler (PPE), M. Marc Tarabella (S&D), Mme Marie-Christine Vergiat (GUE), en présence de Mme Karima Delli.



● **DES CONVERGENCES,**
● **DES SOLLICITATIONS,**
● **DES INTERROGATIONS**



« Le volontariat, porteur de solidarité, est une valeur universelle... Le volontariat est un moyen pour apprendre des autres sociétés. »

Mme Marian Harkin, députée européenne



« La question du volontariat international redonne l'espoir de recentrer les politiques publiques sur les droits de l'Homme, la solidarité et la coopération. »

Mme Karima Delli, députée européenne

Un effort de **clarification** concernant la place du volontariat international est souhaitable, eu égard à la grande diversité d'acteurs, d'actions, de conceptions du volontariat en Europe. Cette diversité entraîne une certaine difficulté à comprendre la vision du volontariat propre à chacun, d'où l'appel de Mme Karima Delli, députée européenne, à clarifier la fonction du volontariat, les statuts et les valeurs qu'il porte au nom de la solidarité internationale.

Un appel est lancé pour une **analyse** plus précise, une **évaluation** objective des effets et des impacts de ces volontariats, notamment en termes d'emploi, de formation de la ressource humaine, y compris de production de services ayant une valeur économique. Cette analyse viendrait soutenir le plaidoyer et le soutien à cette forme d'engagement.



« La citoyenneté européenne se fonde aussi par le biais de la solidarité internationale. »

Mme Isabelle Durant, Vice Présidente du Parlement européen



« Il faut renforcer les structures du Sud pour qu'elles soient positionnées d'égal à égal dans leurs échanges avec le Nord. »

M. Augustine Robinson, Sierra Leone

Les partenaires du Sud souhaitent des échanges plus équilibrés et plus de **réciprocité** dans les partenariats. Ils confirment leur volonté de développer leurs propres dispositifs de volontariat et de collaborer avec les programmes européens afin de sortir d'une simple relation d'aide.

Une meilleure articulation est fortement recommandée entre le **volontariat** de solidarité et les politiques de **coopération internationale**, visant notamment au renforcement des sociétés civiles. Le volontariat ne doit pas être isolé des autres formes de coopération, qu'il s'agisse de découverte de la vie internationale, d'entraide, d'échange, de secours humanitaire ou de développement solidaire.



« Il faut réaffirmer que le volontariat international est un acteur de la coopération internationale à part entière. Le volontariat a toute sa place dans le XXI^e siècle : c'est une pratique du futur! »

M. Olivier Consolo, CONCORD

UN DÉBAT AUTOUR DU FUTUR CORPS EUROPÉEN DE VOLONTAIRES HUMANITAIRES



« Ce programme répond à une demande des européens qui souhaitent s'engager dans l'humanitaire. »

M. Markus Held, DG ECHO, Commission européenne

Les échanges témoignent d'un questionnement récurrent autour de l'action humanitaire et de ce projet de corps de volontaires européens : quel périmètre, quels objectifs donner à l'humanitaire ?

Mais aussi quels liens et quelles distinctions faut-il faire avec la coopération au développement ? Un premier bilan de ce dispositif est attendu dès 2012 pour clarifier sa place dans la politique humanitaire européenne.

DEUX PRIORITÉS POUR AGIR



« Il faut interpeller les politiques des États membres pour leur dire que le volontariat international est avant tout une chance. »

Mme Isabelle Durant, Vice Présidente du Parlement européen

Les fondements d'une nouvelle **dynamique collective** ont été posés ce 8 novembre 2011 au Parlement européen. Une politique européenne plus affirmée, serait bien inspirée de la soutenir, y compris pour traverser les crises actuelles. Le message des députés européens et des responsables de la commission est clair. Ils ont encouragé les participants à poursuivre cette démarche collective dans une période d'élaboration des budgets européens pour les années 2014-2020.

La **première priorité**, hautement symbolique, est conforme à la Communication de la Commission européenne de septembre 2011, recommandant aux États « d'éliminer les derniers obstacles directs ou indirects au volontariat en général et au volontariat transfrontalier en particulier ».



« Le volontariat crée le citoyen. C'est celui qui peut faire la différence dans nos sociétés. Le volontariat est un instrument formateur. »

M. Claus H. Sørensen, Directeur général ECHO

Comment s'appuyer sur cette recommandation pour la rendre effective afin de répondre à un besoin de circulation et d'échanges entre partenaires de différentes parties du monde ? Comment agir auprès de nos États et de l'UE ?



« La circulation des volontaires reste aujourd'hui un problème majeur. Il faut agir concrètement sur cette question : une Europe ouverte est un objectif politique important à l'heure où la tentation du repli est très forte. »

M. Lucien Cousin, Président du CLONG Volontariat

La **seconde priorité** est de poursuivre avec insistance l'action de plaidoyer auprès des instances européennes, en faveur d'une politique incitative à toutes les formes d'engagement. Au-delà des dispositifs communautaires de volontariat, il s'agira de soutenir un travail de convergence, de mise en synergie, de collaboration entre dispositifs nationaux des pays membres de l'UE autour de thèmes concrets tels que :

- la qualité du parcours du volontariat,
- la conscience d'une citoyenneté européenne par l'éducation au développement et l'ouverture au monde,
- la lisibilité et la visibilité de la coopération internationale de l'Union.

CONTACTS CLONG : Aurélie Beaujolais | clong@clong-volontariat.org

GIZ : Suzanne Gentges | suzanne.gentges@giz.de

France Volontaires : Agnès Golfier | agnes.golfier@france-volontaires.org

Les actes complets de cette journée seront disponibles début 2012, en langues française et anglaise, à télécharger sur le site <http://www.france-volontaires.org/Conference-au-Parlement-Europeen.html>